

## Les gendarmes enquêtent

B.J. | Publié le 22.05.2012, 07h39

Dénonçant un « flot de diffamations », Pierre de Rus, le maire PS de Saint-Pierre-du-Perray, se réservait lundi « le droit de porter plainte » contre les deux fonctionnaires à l'origine des courriers de dénonciation adressés aux élus. Mais il a été pris de court par les deux intéressés. Selon nos informations, ceux-ci ont déjà porté plainte et une enquête a été ouverte. Elle n'a pas été confiée aux gendarmes en charge de Saint-Pierre, mais à la brigade de recherche de Palaiseau, à l'autre bout du département.

Cette procédure permet d'éviter que des gendarmes locaux ne soient confrontés à des élus qu'ils côtoient habituellement. L'enquête porte sur les irrégularités, qui restent à prouver, évoquées dans les courriers. Mais pas seulement. La brigade de recherche s'intéresse également à de présumées fraudes électorales. Des curiosités, des erreurs de noms, seraient apparues sur les listes et les cartes électorales utilisées à Saint-Pierre lors de la dernière présidentielle, les 22 avril et 6 mai. Le problème pourrait porter sur plusieurs dizaines d'électeurs. Reste à savoir s'il s'agit de simples erreurs ou d'une véritable manipulation. L'enquête devrait prendre plusieurs mois.